

Image not found or type unknown



## Extinction d'une dette credit revolving

Par **piwi**, le **08/10/2010** à **15:59**

Bonjour, rnvoici ma question :rn rn j'ai contracté voilà quelques années un crédit "revolving" auprès de la banque Barclays. Cette dernière m'a signifié la clôture de mon crédit au mois de juillet 2009, et depuis, je n'ai aucunes nouvelles de leur part. rnMais vraiment aucunes nouvelles. Pas de lettre de relance, ni de recommandé. rn rnAu bout de combien de temps ma dette n'est plus exigible? rn rnEn fait, voilà 15 mois que je suis sans nouvelles. rn rnMerci.